Image not found or type unknown

vice caché voiture avec controle technique ok

Par **mizo29**, le **08/02/2010** à **15:45**

Bonjour

j ai vendu une voiture Mégane 2 modèle 2004 avec 168000 km diesel, le 30/10/2009 avec contrôle technique OK réalisé le 27/10/09.
j ai reçu une lettre avec AR le 27/01/10 de l'acheteur qui m annonce qu'il a refait un autre contrôle technique le 04/11/09, et qui m annonce qu'il y a une contre visite à faire suite aux problèmes suivant : disque ARG et ARD et plaquette ARG et ARD a changé.
Il me menace d'une procédure judiciaire pour vice caché en se basant sur l article 1641 a 1648.
Merci de m'indiquer la démarche à suivre.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés